



Une catastrophe s'est produite le 29 octobre 2019 au quartier Gouache de Bafoussam, faisant officiellement 43 morts et plusieurs blessés. C'est fort de cela que le président de la République, Paul Biya a signé ce vendredi 8 novembre 2019, un décret qui institut une journée de deuil national en la mémoire de ces disparus.

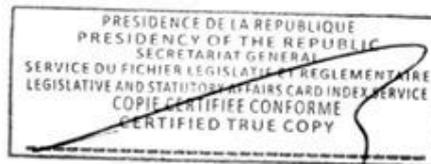
REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX – TRAVAIL – PATRIE

DECRET N° 2019/611 DU 08 NOV 2019
 Instaurant une journée de deuil national

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution ;

DECRETE :

ARTICLE 1^{er}.- Un deuil national est déclaré pour la journée du **samedi 09 novembre 2019**, en la mémoire des 43 victimes de l'éboulement survenu à Bafoussam, Département de la Mifi, Région de l'Ouest, dans la nuit du 28 au 29 octobre 2019.

ARTICLE 2.- Les drapeaux seront mis en berne sur toute l'étendue du territoire national et dans les postes diplomatiques et consulaires du Cameroun à l'étranger.

ARTICLE 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

YAOUNDE, le 08 NOV 2019

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,



PAUL BIYA